



Les Pennes-Mirabeau
une ville au pluriel

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le six juillet à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 30 juin 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau.

PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, NICOLAI Michèle, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, BORONI Lionel, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, SCOGNAMIGLIO Ambre, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, DOMINGUES DE CARVALHO Frédérico, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, VESPERINI Romain, CHAHID Ysmail, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, LEBOEUF Tom, LIGER Éric, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Madame Ambre SCOGNAMIGLIO a été désignée par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 4

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION " FRANCE ALZHEIMER "

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Juillet 2026

119x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2026 A L'ASSOCIATION " FRANCE ALZHEIMER "

Le Conseil Municipal est informé d'une demande de subvention de l'association suivante :

- FRANCE ALZHEIMER : Villa Rambot 32 Avenue Sainte Victoire
13100 AIX EN PROVENCE

. Nom de la Présidente : Mme Anne-Marie CATANZARO
. Numéro de SIRET : 417 886 561 000 22

L'objectif de cette association est d'apporter aux familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée soutien, aide, écoute et information :

- en assurant leur représentation dans diverses instances,
- en sensibilisant l'opinion, les professionnels,
- en les informant sur la maladie, les avancées de la recherche, les aides personnalisées.

Le dossier de demande de subvention étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 500 €.

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " FRANCE ALZHEIMER " pour un montant de 500 € au titre de l'exercice 2026
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LA SECRÉTAIRE
AMBRE SCOGNAMIGLIO

